

grands formèrent une cabale pour renverser Mazarin, ils échouèrent ; le puissant ministre fit acte d'autorité en enfermant à la Bastille leur chef, le duc de Beaufort, et en exilant les seigneurs les plus avides et les plus turbulents. — Facilement, il triompha de ceux que les contemporains appelèrent les *Importants*

*Les Impôts.* — Mais l'administration de Mazarin fit de nombreux mécontents. L'opposition qu'on lui fit eut pour cause principale la *lourdeur des impôts*.

La situation financière était déplorable à la mort de Richelieu. Son successeur l'aggrava encore. Il abandonna les finances à Particelli d'Emery qui eut recours à des expédients : création d'offices pour les vendre, augmentation des taxes, etc. ; deux édits visèrent particulièrement Paris : 1° l'*Édit du Toisé* (1644) taxait les maisons construites dans une certaine zone hors des murs de la capitale ; 2° l'*Édit du Tarif* mettait des droits d'octroi sur les denrées entrant à Paris (1646).

La *misère* était devenue très grande. Plusieurs milliers de personnes étaient emprisonnées pour dettes ; les paysans étaient ruinés, couchaient sur la paille et ne mangeaient que du pain de son et d'avoine.

Pendant ce temps, les gens de finance amassaient des fortunes scandaleuses.

Le *Parlement* de Paris s'opposa aux mesures financières de Mazarin. Réunis dans la chambre Saint-Louis, les magistrats rédigèrent une déclaration de vingt-sept articles dans laquelle ils réclamaient la diminution des tailles et la suppression des intendants ; ils demandaient que de nouveaux impôts ne puissent être établis qu'après avoir été approuvés par eux ; ils voulaient aussi des garanties pour la liberté individuelle.

Anne d'Autriche fit arrêter les conseillers les plus séditieux, dont Broussel, très populaire. Le peuple éleva des barricades en réclamant la liberté de Broussel. La régente céda. Mais en janvier 1649, elle s'enfuit avec la cour à Saint-Germain, bien décidée à réduire le Parlement à l'obéissance.